

CR Café de l'OT « Randonnée » jeudi 16 mars

Présents : Séverine Henneron (*Les Bérengères/Alex*), Françoise Boireaud et Philippe Van Haelen (*La CoConnerie/Aurel*), Anne Vallet (*Grâne Initiatives*), Sonia (*Gervanne Camping/Mirabel et Blacons*), Sylvie Audinot (*Gîte Sylvéa/Aouste sur Sye*), Florence Chalandon (*Yogiwalkie/Saoû*), Manue Pichelon (*Les Vergers de la Bouligaire/ Mirmande*), Joël Mathieu (*Musée de la résistance/Beaufort*), Flora Laurent (*le gout du Sain'ple/Crest*), Camille Delarbre (*CCCPS*), Sandrine et Frédéric Vié (*l'amiradou/Félines sur Rimandoule*), Laurent Flénet (*Eco-garde service environnement sport nature*), Philippe Lloret (*Responsable Réserve Naturelle des Ramières/Alex*), Julie Houwaer (*référente randonnée à la Communauté de Communes*), Office de tourisme : Carole Marcel, Clémence Gounon, Coralie Boivin.

Les principales demandes des participants lors du tour de table:

- Sur Aurel une jonction avec le GR sur les pas des Huguenots
- Mise en place de la liaison pédestre Mirmande-Clionsclat
- Des sentiers faciles au départ de Crest sans prendre la voiture
- Des sentiers au départ d'Alex sans prendre la voiture
- Relier des villages secteur Roubion

Présentation de la réserve naturelle nationale des Ramières à Alex

- Créée en 1987, la réserve naturelle nationale des Ramières, c'est 371 ha de nature protégée (*des habitats naturels indispensables pour la faune et la flore*), sur une zone de 10 km, le long de la rivière Drôme.
- La réglementation de la réserve : [cliquez ici](#)
- Rappel du cadre et des différentes mesures de protections : parc naturel nationale, réserve nationale, Espace naturel sensible, Natura 2000, ZNIEFF.
- Idée de parcours sur la réserve : le sentier du castor : Cette balade familiale vous emmènera au cœur de la Réserve, où vous traverserez des milieux variés : prairies, forêts, bords de rivière. Parcours idéal pour comprendre l'originalité, la richesse et la fragilité de ces espaces. 3 km A/R au départ du Lac d'Eurre ou 9 km au départ de la Gare des Ramières. [Télécharger le circuit](#)
- Le programme des sorties accompagnées 2023 avec un animateur nature : [cliquez ici](#)

Présentation des différents supports de randonnée

- Les fiches Bons plans sont en version papier dans les offices de tourisme ou en téléchargement sur [le site internet de la Vallée de la Drôme](#)
- Le topoguide la Vallée de la Drôme à Pied
- Les cartes IGN
- Nouveauté 2023 : création d'une carte activité de pleine nature
- Attention aux différents sites proposant des parcours, il faut plutôt consulter les sites officiels où les itinéraires sont balisés ([office de tourisme](#), [Département](#), [Agence d'attractivité](#), [Parc du Vercors](#), [Cirkwi](#))

Explication du processus de création d'un itinéraire

La compétence gestion et entretien des sentiers relève des Communautés de Communes. Il existe actuellement un réseau avec des itinéraires qui ont été conventionnés. La création d'un nouvel itinéraire peut prendre du temps car il faut conventionner avec les propriétaires quand il n'est pas possible d'utiliser les sentiers ruraux.

Présentation de Suricate

- Dispositif national permettant de signaler et géo localiser les problèmes lors des randonnées ou autres activités de pleine nature : *Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants...* L'outil est en ligne, il suffit de [compléter le formulaire](#). Le signalement sera traité soit par le Département, les Communautés de Communes ou les associations en fonction du secteur et du fonctionnement du territoire. Par exemple sur le Val de Drôme, sept associations ont une convention de partenariat avec la CCVD pour le petit entretien et le balisage et des droits d'administrations sur la plateforme « Suricate », ils sont formés depuis 2022. Cette gestion plus directe et locale des alertes suricates par ces associations devrait permettre une meilleure réactivité pour garantir la qualité des itinéraires pédestres et VTT. Les problèmes concernant les poteaux directionnels relèvent de la compétence du Département.
- Télécharger le kit de com Suricate en cliquant [ici](#)

Présentation des randonnées dans les ENS : forêt de Saoû et plateau d'Ambel

- Le Département de la Drôme est propriétaire de 9 ENS (*espaces naturels sensibles*) dont 2 dans la Vallée de la Drôme. Il s'agit de sites remarquables reconnus pour leurs qualités écologiques, géologiques ou paysagères
- **Forêt de Saoû :**
 - o **Bonnes pratiques spécifiques à la forêt de Saoû :** rester sur les sentiers balisés pour ne pas perturber les milieux. Chiens interdits du 15 juin au 15 octobre sur l'alpage des Trois Becs et tenus en laisse le reste de l'année. Bivouac à proximité des refuges de 20H à 8H, 1 nuit max (2 refuges : des Princes et des Girards). Feux interdits. Être autonome en eau.
 - o **Menaces pour la conservation du site :** le dérangement par des activités de loisirs (randonnée, VTT, escalade,...) en particulier au moment de la nidification des oiseaux, est un élément devant être pris en compte par les usagers. La biodiversité est également menacée par la fermeture progressive des milieux naturels ouverts.
 - o **Pour comprendre et découvrir :** La Maison de site de l'Auberge des Dauphins a récemment ouvert ses portes pour présenter les détails géologiques du synclinal perché, la faune et la flore spécifique à cet espace particulier, et les enjeux de gestion d'un massif forestier.
- **Le Plateau d'Ambel :**
Attention à la météo capricieuse souvent du brouillard.
 - o **Pour parcourir la zone à pied :** Au départ de Gardiol (*monument du maquis d'Ambel*), à 3km à l'Est du Col de la bataille (*attention accès interdit en hiver par le col de la Bataille*). Le Tour du Plateau d'Ambel 5h / 15 km / 537 m D+, dont le point culminant est la Tête de la Dame à 1503 m d'altitude. Au départ du village d'Omblyze, on monte en direction du Pas du Gouillat jusqu'à la Croix d'Ambel (*ou variante par la GTV des Arbords à Omblyze jusqu'aux Sarnats sur le Plateau*). De là on rejoint le circuit du Tour du Plateau d'Ambel.
 - o **Bonnes pratiques spécifiques au Plateau d'Ambel :** Chiens interdits du 01 juin au 30 octobre. Feux interdits. Bivouac à proximité immédiate des refuges de 19H à 8H, 1 nuit max (3 refuges non gardés : Tubanet, Gardiol, Ferme d'Ambel).
 - o **Brame du Cerf : déconseiller la période du 20 septembre au 10 octobre : très forte fréquentation**

- Point de vigilance sur les interdictions temporaires pour les chiens, comment l'expliquer à vos visiteurs :
 - o Volet naturaliste : dérangement faune/flore
 - o Volet pastorale : dérangement pour le chien de protection qui peut être agressif en présence d'autres chiens
 - o Volet touristique : interaction à risque (morsure) avec les autres visiteurs et autres chiens.

Information concernant la réserve de vie sauvage du grand Barry :

- Les Réserves de Vie Sauvage® (RVS) ont pour objectif de laisser des zones de quiétude pour la faune et la flore. Des havres de paix où l'Humain n'a pas tous les droits et doit s'adapter.
- Les liens suivants vous donneront accès au plan d'accès de la réserve du Grand-Barry, au dépliant de présentation des Réserves de Vie Sauvage® et à leur charte:
 - [Plan-access-RVS-Grand-Barry-avec-consignes-RV.pdf \(aspas-reserves-vie-sauvage.org\)](http://aspas-reserves-vie-sauvage.org/Plan-access-RVS-Grand-Barry-avec-consignes-RV.pdf)
 - [Depliant-ASPAS-RVS.pdf \(aspas-reserves-vie-sauvage.org\)](http://aspas-reserves-vie-sauvage.org/Depliant-ASPAS-RVS.pdf)
 - [charte-RVS.pdf \(aspas-reserves-vie-sauvage.org\)](http://aspas-reserves-vie-sauvage.org/charte-RVS.pdf)
- Concernant les observations naturalistes que pourrons faire les randonneurs. si elles sont accompagnées de quelques clichés de bonne qualité, n'hésitez pas à les transmettre à cette adresse mail : rvs@aspas-nature.org

Présentation du sentier du Maquisard par Joël Mathieu à Beaufort sur Gervanne

- Parcours permettant de marcher sur les traces des Maquisards et de découvrir les lieux où se sont déroulés des événements qui ont affecté la vallée de la Gervanne et les villages alentours en 1944.
- Boucle de 5km au départ de Beaufort sur Gervanne (*le parcours n'est pas encore balisé et les points de station ne sont pas encore posés. Ce sera fait en avril et donc "faisable" à partir du mois de mai.*)
- *La fiche du parcours est en vente à 2€ à la maison de la Résistance Mathias Mathieu et dans les bureaux des offices de tourisme.*

Les autres documents utiles :

- Les 20 sentiers thématiques patrimoine et nature (en téléchargement): <https://www.valleedeldrome-tourisme.com/sentiers-thematiques-drome/>
- Le livret de petites balades en famille à Ambel : pas de diffusion numérique pour l'instant (fichier + de 25 MO) et 2 livrets en cours de refontes. Les personnes trouvent les livrets sur place en arrivant à Gardiol sur le présentoir.

Les coordonnées des intervenants :

- Référente randonnée Office de tourisme : Clémence Gounon clemence.otvaldedrome@gmail.com
- Référente randonnée Communautés de Communes Val de Drôme et 3CPS : Julie Houwaer jhouwaer@geomadrome.fr
- Espaces naturels sensibles forêt de Saoû et plateau d'Ambel : Laurent Flénet lflenet@ladrome.fr

- Réserve naturelle nationale des Ramières : Philippe Lloret plloret@val-de-drome.com